

En résumé :

- La plupart des parcelles sont défanées, les autres connaissent une sénescence bien avancée.
- Risque mildiou : le risque théorique reste faible à moyen en fonction des secteurs. Il faut rester vigilant uniquement dans les secteurs de Louville et de Pré-Saint-Evrout où le seuil de nuisibilité est atteint ce mardi sur les variétés sensibles.

MILDIOU

Observations sur le réseau

La plupart des parcelles sont défanées, aucune remontée de mildiou n'a été observée. Seuls des symptômes d'alternaria, qui se mélange aux symptômes de sénescence, sont présents sur les parcelles qui attendent d'être défanées.

A noter que les prévisions météo, dans le cadre du BSV, s'arrêtent au 02 Août.

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Attention, cette année nous ne prendrons plus en compte le calcul des générations pour déclencher les traitements. Le conseil se fera uniquement sur le seuil de spores produites. En 2018, les déclenchements seront basés sur le cumul des poids de contamination (un nouvel indice encore plus précis, en cours de test).

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
 - **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
 - **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,
- + et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.**

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Pour connaître le seuil de sensibilité de vos variétés, vous pouvez vous connecter sur le site internet Arvalis-Infos :

http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste_fiches.php?fiche=var&type=001

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

Situation au 01 août 2017

Rappel, le seuil de nuisibilité dépend d'une part du niveau de risque, traduit par le potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître »), et d'autre part des conditions climatiques qui permettent ou non l'expression de ce potentiel de sporulation.

Sur la base des modélisations Mileos, sur des parcelles témoins non irriguées, le seuil de nuisibilité n'a pas été atteint ce weekend sur l'ensemble des secteurs.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Département	Stations météo	Niveau de risque (potentiel de sporulation) au 01/08	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 01/08 au 02/08			Pluie (en mm) depuis le 28/07
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	Faible	-	NON	NON	NON	3
	Chartres (8h)	Faible	-	NON	NON	NON	0.8
	Guillonville (6h)	Faible	-	NON	NON	NON	0.4
	Louville (6h)	Moyen	-	OUI	NON	NON	5.3
	Pré-Saint-Evrout (6h)	Moyen	-	OUI	NON	NON	0.8
	Viabon (6h)	Faible	-	NON	NON	NON	7.8
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (6h)	Faible	-	NON	NON	NON	0
	Ouzouer le Marché (6h)	Faible	-	NON	NON	NON	0
	St Léonard en Beauce (6h)	Faible	-	NON	NON	NON	0.2
Loiret (45)	Amilly (5h)	Moyen	-	NON	NON	NON	5.5
	Boisseaux (4h)	Faible	-	NON	NON	NON	1
	Férolles (4h)	Moyen	-	NON	NON	NON	1
	Gien (5h)	Moyen	-	NON	NON	NON	-
	Outarville (6h)	Moyen	-	NON	NON	NON	1
	Pithiviers (3h)	Moyen	-	NON	NON	NON	2
Essonne (91)	Boigneville (6h)	Faible	-	NON	NON	NON	1.6

* VS = variétés sensibles VI = variétés intermédiaires VR = variétés résistantes

Analyse du risque et prévisions

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : un temps estival est attendu jusqu'au début de semaine prochaine, excepté samedi où des averses pourraient se manifester dans la moitié Sud de la Région. Les températures vont remonter mais ne devraient pas dépasser les 28 - 30.

Ce temps est plutôt peu favorable au mildiou.

Analyse du risque :

Selon l'outil, le risque mildiou est remonté entre faible et moyen selon les secteurs.

Il est vrai qu'avec les quelques précipitations de ces derniers jours et le temps parfois orageux, la station de Louville et celle de Pré-Saint-Evrout ont atteint le seuil de spore produite sur les variétés sensibles ce mardi.

Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) sur variété sensible est atteint uniquement dans les secteurs de Louville et de Pré-Saint-Evrout ce mardi 1^{er} Août et ne devrait pas l'être dans les prochains jours.

ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018